

Projet KISSimap : communication à l'attention des adjudicateurs

Mesdames, Messieurs,

Le 1^{er} juillet 2024, la nouvelle plateforme simap.ch sera mise en ligne. Nous vous communiquons ci-après quelques informations importantes relatives à sa mise en service ainsi que sur l'enregistrement et l'organisation du ou des services d'achat.

A. Informations relatives à la mise en service de la nouvelle plateforme simap.ch

1. Lancement de la plateforme de formation

Le **lancement de la plateforme de formation** aura lieu le **mardi 21 mai**.

La plateforme didactique sera disponible sur <https://educ.simap.ch>. Après l'enregistrement et la création d'un service d'achat ou l'adhésion à un service d'achat existant, les adjudicateurs pourront y créer et publier **des exemples de publications**. Ceux-ci sont uniquement destinés à l'apprentissage et **ne pourront pas être transférés sur la future plateforme productive**.

La nouvelle plateforme est conçue de manière intuitive, ce qui permet de l'utiliser sans problème. Aucune formation traditionnelle sous forme de cours n'est donc nécessaire. Il est à noter que vous trouverez des **vidéos didactiques** expliquant l'utilisation du nouveau système sur la plateforme de formation ainsi que plus tard également sur la nouvelle plateforme.

Nous vous invitons à utiliser cette plateforme de formation avant que votre service d'achat, respectivement vos services d'achat publient des appels d'offres sur la nouvelle plateforme productive. En outre, des sessions de **questions-réponses en ligne via Teams** (attention : seulement pour les adjudicateurs et pas pour les soumissionnaires) seront organisées à partir du 21 mai 2024. Lors de ces réunions, des représentants du projet KISSimap.ch seront présents et répondront à vos questions.

Les réunions auront lieu aux dates suivantes :

Mardi 21 mai 2024	14.00 – 16.00	Français	Lien Teams
Lundi 27 mai 2024	14.00 – 16.00	Allemand	Link Teams
Lundi 3 juin 2024	14.00 – 16.00	Français	Lien Teams
Lundi 10 juin 2024	14.00 – 16.00	Allemand	Link Teams
Lundi 17 juin 2024	14.00 – 16.00	Allemand	Link Teams
Lundi 24 juin 2024	14.00 – 16.00	Français	Lien Teams

2. Mise en service anticipée du nouveau service productif dès le 3 juin 2024

Un mois avant la mise en service officielle, c'est-à-dire le **3 juin 2024**, les adjudicateurs pourront accéder au nouveau système productif sous <https://prod.simap.ch> pour pouvoir déjà **préparer les**

projets et les publications d'acquisition. La parution de ces publications sera possible dès le 1^{er} juillet 2024 au plus tôt.

A partir du 1^{er} juillet 2024, la nouvelle plateforme sera accessible sous <https://www.simap.ch>. A la même date, toutes les données saisies en juin sur <https://prod.simap.ch> seront disponibles sur <https://www.simap.ch> pour les adjudicateurs comme pour les soumissionnaires. Par contre, **il n'y aura pas de migration des données de l'actuelle plateforme vers le nouveau système productif.** Cela signifie que les procédures d'achat ouvertes sur l'actuelle respectivement l'ancienne plateforme continueront à être traitées sur celle-ci jusqu'au 31 décembre 2024.

3. Exploitation parallèle de l'ancienne et de la nouvelle plateforme simap.ch

L'actuelle respectivement l'ancienne plateforme sera exploitée en parallèle sous le nom de <https://old.simap.ch> **à partir du 1er juillet et jusqu'au 31 décembre 2024**, de sorte que les **procédures d'adjudication en cours** au 1er juillet 2024 pourront encore être **conclues sur l'ancienne plateforme.** Une fois l'exploitation parallèle terminée, l'ancienne plateforme ne sera plus disponible. Toutes les publications non encore achevées devront être poursuivies sur la nouvelle plateforme à partir de cette date (Nous mettrons en ligne de plus amples informations à ce sujet à la fin de l'année). Aucune donnée ne sera toutefois transférée de la plateforme actuelle vers la nouvelle. Sous <https://archiv.simap.ch>, les publications de l'ancienne plateforme resteront disponibles (mais pas les documents (fichiers) téléchargés).

4. Situation particulière des procédures sur invitation

Les décisions d'adjudication prises dans le cadre d'une procédure sur invitation doivent également être saisies après le 1^{er} juillet 2024 (jusqu'à fin 2024) sur <https://old.simap.ch>.

B. Information sur l'enregistrement et l'organisation du ou des services d'achat

1. Information générale

Aucun profil adjudicateur ne sera transféré de l'actuelle à la nouvelle plateforme. Les **adjudicateurs utilisant actuellement la plateforme simap** devront donc **se réenregistrer** sur la nouvelle plateforme et y **ressaisir leurs données.** Des vidéos didactiques de ces étapes sont disponibles sur la nouvelle plateforme.

Enregistrement en tant qu'utilisateur :

Connexion à simap.ch

Rester connecté

[Mot de passe oublié?](#)

Se connecter

Pas encore de compte simap.ch?

S'enregistrer

Plus d'informations sur l'enregistrement

[En savoir plus sur l'enregistrement](#)

Créer un nouveau compte pour simap.ch

Prénom
Katharina

Nom
[masqué]

Adresse de courriel
[masqué]

Téléphone
+41 [masqué]

Mot de passe
[masqué]

Le mot de passe doit contenir au moins 10 (dix) caractères, dont des majuscules/minuscules, 1 (un) chiffre et 1 (un) caractère spécial.

Confirmer le mot de passe
[masqué]

S'enregistrer

Avec l'enregistrement, j'ai lu et j'accepte les [Conditions générales](#)

Déjà titulaire d'un compte?

Se connecter ici

Ensuite, la personne qui s'est enregistrée reçoit un e-mail lui demandant de confirmer dans les 30 minutes l'adresse e-mail indiquée lors de l'inscription.

Un tel enregistrement doit être effectué séparément pour la plateforme de formation et pour la nouvelle plateforme.

Après l'enregistrement, la personne peut se connecter avec son login et saisir un service d'achat ou déposer une demande de collaboration auprès d'un service d'achat existant.

Création d'un nouveau service d'achat :

simap.ch

Publications

Aide en ligne

Demande de support

Répertoire des soumissionnaires

Chercher dans le registre ES

Chercher dans le registre OAS

Compte utilisateur

Mes abonnements

Demande à l'organisateur, ou création

Espace fournisseur

Login

Recherche

Recherche par raison sociale ou ESE ou OAS

Veuillez sélectionner l'organisation voulue

Type d'organisation

Soumissionnaire

Service d'achat

Déposez dès maintenant une demande auprès de votre service d'achat. Elle sera examinée et validée par un administrateur. Vous pouvez également créer de nouveaux services d'achat au niveau respectif le plus bas. Le centre de compétence responsable les examine ensuite.

Chercher un service d'achat

Recherche

Nouvelle recherche

Administration fédérale centrale

Administration fédérale décentralisée - Organisations de droit public de la Confédération

Autres collectivités assumant des tâches fédérales

Cantons, villes et autres collectivités assumant des tâches cantonales ou communales

Etranger

Veillez sélectionner l'organisation voulue

Type d'organisation

Soumissionnaire

Service d'achat

Déposez dès maintenant une demande auprès de votre service d'achat. Elle sera examinée et validée par un administrateur. Vous pouvez également créer de nouveaux services d'achat au niveau respectif le plus bas. Le centre de compétence responsable les examine ensuite.

Chercher un service d'achat

Q Recherche

Recherche

↶ Nouvelle recherche

- > Administration fédérale centrale
- > Administration fédérale décentralisée - Organisations de droit public de la Confédération
- > Autres collectivités assumant des tâches fédérales
- > **Cantons, villes et autres collectivités assumant des tâches cantonales ou communales**
- > Argovie

> Valais

> Zoug

Zürich

▼ Canton

> Direktion der Justiz und des Innern

> Sicherheitsdirektion

> Finanzdirektion

> Volkswirtschaftsdirektion

> Gesundheitsdirektion

▼ **Bildungsdirektion**

+ Créer un nouveau service d'achat

> Baudirektion

> Autres collectivités assumant des tâches cantonales

> Ville / Commune

> Autres collectivités assumant des tâches communales

Etranger

Créer un nouveau service d'achat

Votre sélection:

Ville de Berne

Organisation sur mandat d'un service d'achat (1)

Oui

Non

Langue

Français

Entreprise opérant sur des marchés sectoriels

Oui

Non

Le champ d'activité des entreprises opérant sur des marchés sectoriels couvre les secteurs de l'eau et de l'approvisionnement en énergie, les transports urbains ou suburbains, l'exploitation d'aéroports, de ports maritimes et intérieurs, le trafic ferroviaire et les télécommunications.

Activité principale

Services d'administration générale

Désignation du service d'achat (1)

Service d'achat pour les formations

35/150

Pays

Suisse

Canton

BE

Adresse

Rue modèle 23

13/50

NBA

3001

4/10

Lieu

Berne

5/50

🇨🇭

Téléphone

+41

Adresse de courriel

22/50

Site web (facultatif)

0/100

Plus d'informations (facultatif)

0/255

Demander de saisir d'un service d'achat

2. Organisation du service respectivement des services d'achat

Avec le nouveau système, le **premier collaborateur** d'un adjudicateur qui s'enregistre et crée un (nouveau) service d'achat se voit automatiquement attribuer **le rôle d'administrateur** pour cet adjudicateur (compte d'administrateur). Ce rôle consistera principalement à examiner les demandes des utilisateurs qui font une demande de collaboration auprès de ce centre d'acquisition. De même, l'administrateur peut désigner un utilisateur auquel il a accordé la collaboration comme administrateur au même titre que lui. Les droits d'administrateur peuvent également être retirés ultérieurement.

La nouvelle plateforme offre une flexibilité relativement grande aux adjudicateurs. Une manière de s'organiser peut consister, par exemple, à faire valider par le centre de compétence cantonal un seul administrateur et donc un seul service d'achat. L'administrateur ainsi que les utilisateurs qu'il a validés et d'autres administrateurs ont dans cette constellation un droit de regard ou d'accès à tous les projets au sein de ce service d'achat.

Si l'on ne souhaite pas cela, un adjudicateur peut également saisir plusieurs services d'achat et les faire valider par le centre de compétence cantonal. Dans ce cas, les administrateurs de ces services d'achat déterminent chacun pour soi qui peut collaborer avec leur service d'achat. Dans cette constellation, l'administrateur et les collaborateurs n'ont accès qu'aux projets créés au sein de leur service d'achat. Ils ne peuvent pas intervenir sur les autres projets de l'adjudicateur.

Une fois créé, un service d'achat ne peut plus être supprimé ou désactivé par la suite.

Nous vous recommandons de bien réfléchir à la manière dont vous souhaitez vous positionner au sein de votre organisation et d'informer la/les personne(s) qui sera/ont désignée(s) comme administrateur(s) ou qui créera(ont) des services d'achat au sein de votre organisation de s'enregistrer sur la plateforme de formation (pour rappel : disponible à partir du 21 mai 2024) ainsi que sur la nouvelle plateforme (pour rappel : disponible à partir du 03 juin 2024) et d'y créer les services d'achat.

Si vous renoncez à désigner à l'avance un ou plusieurs administrateurs ou un ou plusieurs services d'achat pour votre organisation, nous libérerons le premier service d'achat saisi de votre organisation, que ce soit sur la plateforme de formation ou sur la nouvelle plateforme de production.

Avec nos meilleures salutations